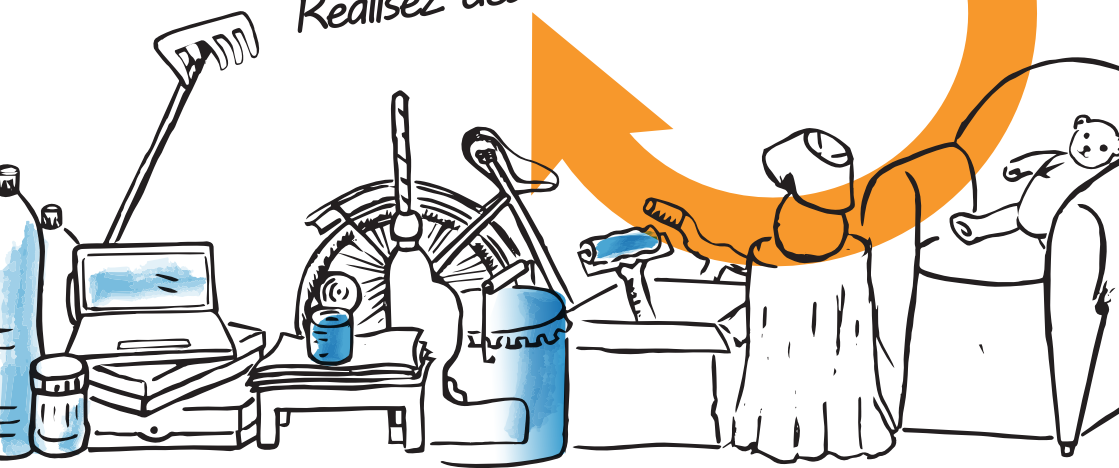




Réalisez des économies durables



**Le spécialiste des filières de
Responsabilité élargie des producteurs
et des éco-contributions versées aux éco-organismes**

Expertise Economie Environnement

Parmi nos références

E³ Conseil, la référence
des producteurs et des distributeurs
depuis 2005

Cabinet d'audit et bureau d'études auprès des entreprises, E³ Conseil est **le spécialiste du conseil opérationnel et stratégique en éco-contributions des filières de responsabilité élargie des producteurs (REP) et en réduction des déchets.**

Ses missions s'exercent en France et à l'international, couvrant plus de 40 pays.

Pionnier et leader dans son domaine depuis 2005, E³ Conseil travaille avec des experts scientifiques et réglementaires : juristes, fiscalistes, ingénieurs, designers, data scientists...

Depuis 2007, le cabinet est qualifié ISQ/OPQCM dans le domaine des finances – audit, conseil et optimisation des coûts. Il est aussi référencé auprès de l'ADEME (Agence de la transition écologique) en qualité de bureau d'études.



Décerné à C. Chancrin, ce prix récompense les professionnels qui ont une approche stratégique de l'emballage pour le développement de l'entreprise.



Nos savoir-faire AUDIT ACCOMPAGNEMENT

ECO-CONTRIBUTIONS DES FILIÈRES REP⁽¹⁾

Acquittées auprès des éco-organismes⁽²⁾ en France et en Europe

Quelques exemples de filières :

- ☐ Emballages
- ☐ Equipements Electriques et Electroniques (D3E)
- ☐ Imprimés graphiques (papiers)
- ☐ Eléments d'ameublement (DEA)
- ☐ Déchets du bâtiment (PMBC)



■ Audit en optimisation de vos éco-contributions

De l'analyse détaillée de vos procédures déclaratives à la réalisation d'économies financières pérennes. Cette intervention sécurise et optimise la REP de votre entreprise.

■ Gestion intégrée de vos éco-déclarations

L'externalisation libère vos équipes et vous assure des déclarations en parfaite conformité et des coûts ajustés. Optez pour la gestion simplifiée de vos éco-déclarations.

■ Assistance déclarative selon vos besoins

Constitution et révisions des bases de données emballages et/ou produits (poids, matériaux...), mise en place de vos éco-modulations (bonus/malus), vérification et élaboration du rapport de procédures déclaratives convenues, assistance à contrôle réglementaire, marquages multifilières et multipays, fiches QCE. Tout accompagnement dont vous auriez besoin en matière d'obligations REP.



*Améliorez votre image
Réduisez vos coûts
Sécurisez votre REP*

1- REP : Responsabilité élargie des producteurs (en matière de déchets)

2- Exemples d'éco-organismes : CITEO Emballages et papiers, Adelphe, Léko, Ecosystem, Ecologic, Corepile, Valdélia, Ecomaison, Eco DDS, Fost Plus, Valorlux, Conai, Eco-Embes, Afvalfonds, Reclay, etc.

STRATÉGIE DE RÉDUCTION

*Mise en conformité
optimisée de votre
dispositif REP*

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET EMBALLAGES

Audits, études, diagnostics, plans d'action



■ Diagnostics et gestion des déchets

Inventaires, cartographies, coûts, plan d'actions en économie circulaire.

■ Accompagnement filières déchets

Etudes de gisement, analyse de faisabilité technique et réglementaire, bilan environnemental et économique comparé, cahier des charges des éco-organismes.

■ Diagnostic éco-conception produit/emballage

Analyse de cycle de vie, bilans carbone®, éco-conception, économie circulaire.

De l'élaboration de vos plans de prévention quinquennaux en éco-conception au diagnostic approfondi pour définir vos actions les plus ambitieuses pour le développement de vos futurs produits et emballages.

*Faites de vos éco-contributions
un levier pour l'économie circulaire !*



DES FORMATIONS « SUR MESURE »

Pour vos équipes financières, packaging, développement durable, marketing, en inter ou en intra, en présentiel ou en distanciel.

Exemples de formations proposées :

- Gestion des éco-déclarations emballages dans l'entreprise.
- Contraintes et obligations d'affichage des éco-participations.
- Eco-conception et emballages...

*Un produit éco-conçu
est un produit qui
contribue moins !*

Notre offre spécifique

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉCO-CONCEPTION DES EMBALLAGES VIA VOS ÉCO-CONTRIBUTIONS



La réduction et l'allègement des emballages, l'intégration de matériaux recyclés dans vos produits ou vos emballages, ou encore leur recyclabilité font partie des exigences de la réglementation actuelle.

Les éco-organismes ont intégré à leurs tarifs ces exigences afin d'inciter les producteurs à concevoir des produits conformes... ou les pénaliser lorsque les produits ne le sont pas.

Le cabinet vous accompagne pour étudier les meilleures solutions adaptées à votre situation au regard de vos éco-contributions :

- Création d'un inventaire des obligations réglementaires en matière d'emballages (Directive Single Use Plastic, recyclabilité, intégration de matières recyclées, réutilisation...) avec leur date de mise en application.
- Élaboration d'une base de données de vos emballages avec leurs caractéristiques spécifiques.
- Étude comparative :
 - des matériaux à iso fonctionnalité (poids, recyclabilité, compatibilité avec les filières de tri existantes...) ;
 - des différentes solutions packaging réalisables (système de fermeture, type de bouchon, rationalisation du volume en fonction du produit à emballer...).
- Propositions concrètes en termes d'éco-conception

Qui tiennent compte à la fois des obligations réglementaires et des avantages offerts par la modulation du tarif des éco-contributions (primes) ou de tarifs plus avantageux par matière.

Nos développements numériques

Depuis sa création, E³ Conseil a mis au point de nombreux outils pour faciliter et sécuriser la gestion des éco-déclarations de ses clients.



NOS LOGICIELS

- Outil de conversion à l'UVC des états détaillés d'emballages
- Outils de pré-remplissage des éco-déclarations pour différentes filières REP : emballages, DEEE, piles, textile, mobilier...



NOS BASES DE DONNEES

Produits :

- Emballages
- Équipements électriques et électroniques
- Textile
- Éléments d'ameublement
- Piles et accumulateurs

Contacts fournisseurs et fabricants :

- Plus de 3 000 fabricants en France, Europe, Grand import

Les Publications

Articles de Christèle Chancrin et interviews

■ Usine nouvelle/Emballages Magazine

- [Le casse tête de la Fiche QCE](#), mars 2024
- [À la rencontre de...](#) Portrait par Arnaud Jadoul, décembre 2022.
- [La transition à l'aune des barèmes](#), novembre 2022.
- [Quand l'éco-modulation des contributions décourage l'éco-conception](#), septembre 2021.
- [De l'écocontribution consignée à la consigne](#), sur le projet de loi sur l'économie circulaire concernant le principe de la consigne pour recyclage, juin juillet 2019.

■ Emballage Digest

- [Emballages ménagers : des consignes de tri harmonisées sur tout le territoire, c'est bientôt ! Mars 2022.](#)



■ Courrier Cadres

- [Vieux pots et meilleures soupes ?](#) Interview par Nicolas Monier pour aborder la question de la consigne, mai 2019

■ Environnement Magazine

- [Trois questions à Christèle Chancrin, fondatrice du cabinet E³ Conseil.](#) Interviewée par Laurence Madoui sur le projet du gouvernement d'une filière REP pour le traitement des mégots, février 2019.
- [Guerre feutrée dans la filière emballages.](#) Interview par Albane Canto, juin 2016.

■ Process Alimentaire

- [Eco-organismes : faites votre choix !](#) Sur la question de la concurrence entre les éco-organismes, octobre 2018

■ Novethic

- [L'heure de la concentration est venue.](#) De la pertinence du rapprochement des éco-organismes entre eux, septembre 2017

La Fabrique écologique

En 2016, Christèle Chancrin a dirigé un groupe de travail portant sur les dispositifs REP en matière de déchets en France. À l'issue de ce chantier réunissant éco-organismes, fédérations nationales du recyclage, élus etc., une note de synthèse a été rédigée : « [Pour une nouvelle gestion des déchets : repenser les filières de responsabilité élargie des producteurs](#) », publiée en novembre 2017.

Cette note a contribué à l'élaboration de la loi AGECE

La presse en parle :

« [Déchets : trois propositions pour perfectionner les filières REP](#) ». Actu Environnement, octobre 2016.

« Les filières REP doivent relever d'une loi ». Interview de Laurence Madoui, La Gazette des Communes, octobre 2016.

Retrouvez également les articles publiés sur notre site www.e3conseil.com/actualités



Salon All4Pack, novembre 2022

Les évènements

*Votre REP,
Notre priorité !*

■ Salon Prod&Pack

À venir : Du 18 au 20 novembre 2025
Du 23 au 24 novembre 2023
Du 16 au 18 Novembre 2021

■ Salon Securfood/Packinnove Europe

18-18 juin 2025 – Beauvais
27-28 juin 2023 – Isara-Agropole Lyon
28-29 juin 2022 – Isara-Agropole Lyon
21-22 septembre – Lille

■ Salon All4Pack

À venir : 24 au 26 novembre 2026 – Paris Nord Villepinte
4 au 7 novembre 2024 – Paris Nord Villepinte
21 au 24 novembre 2022 – Paris Nord Villepinte

■ Oscar de l'Emballage 2020

E³ Conseil a initié et soutenu un projet innovant d'éco-conception, dans la catégorie RSE/ Environnement, d'un de ses clients.

■ Stratégie Emballages 2017

Christèle Chancrin, distinguée par le Trophée Stratégie Emballages. Le Club Stratégie Emballages compte des personnalités telles que Vincent Ferry (Danone), Corine Mercadier (Casino), Françoise Poulat (Danone Nutricia Research) ou Michel Fontaine (CNE).

■ Journal télévisé de France 2 - Elise Lucet

Interview sur la réduction des emballages en entreprise.
Reportage de Laurie Warman ; JT du 03/09/2015.

Les conférences données par C. Chancrin

■ PLASTIC MEETINGS

Mars 2025

- *Le plastique : enjeu environnemental au cœur de la législation*

■ NiM Nantes Métropole - 1^{ères} Rencontres Territoriales des Engagés « Zéro Pollution plastique » Septembre 2023

- Webinaire : *REP emballages industriels & commerciaux : à quoi peut-on s'attendre ?*

■ FIRPLAST

Octobre 2022

- Webinaire : *REP emballages industriels & commerciaux : à quoi peut-on s'attendre ?*

■ CFIA

Mars 2022

- *Les nouvelles réglementations en matière de marquages et consignes de tri imposées par la loi AGECE*

■ Securfood/Packinnove Europe

Depuis 2011 E³ conseil participe au salon et donne des conférences :

- *Réemploi des emballages : de la loi Agece au PPWR, une législation en évolution*

- *Emballages réemployés : une nouvelle gestion à mettre en place par les metteurs en marché*

- *Les impacts de la Loi AGECE sur votre REP, êtes-vous en conformité ?*

- *Évolution des marquages et consignes de tri dans la loi Agece.*

- *Quels avantages tirer des nouveaux barèmes de CITEO en matière d'éco-modulation des contributions emballages ?*

- *Réduction packaging et éco-contribution : quelles stratégies adopter ?*

■ Composium LSA – Emballages Magazine – ALL4PACK

Octobre 2020 – Conférence annuelle de l'emballage

- *Intégrer les évolutions du cadre législatif et réglementaire relatif aux emballages et renforcer la sécurité juridique.*

■ Institut national de l'économie circulaire (INEC)

Janvier 2020 – Décryptage de la loi anti gaspillage

- *Réforme de la Responsabilité élargie du producteur : quelles implications pour les producteurs ?*

■ Prohelio (Association pour la promotion de l'héliogravure)

Octobre 2019

- *Les enjeux des éco-contributions sur les emballages pour les fabricants.*



Christèle Chancrin

Fondatrice d'E³ Conseil

Juriste d'affaires et fiscaliste de formation (Master II en partenariat avec HEC), responsable R&D en cabinet de conseil avant de créer le sien, Christèle Chancrin pratique l'ingénierie et l'innovation fiscale pour le compte des entreprises, grands groupes, distributeurs et fédérations nationales.

Elle intervient en France comme à l'international depuis plus de 20 ans, et contribue à l'évolution de la législation par ses actions de fond pour le respect de l'équité entre les différents metteurs sur le marché concernant leur fiscalité écologique.

Fin 2005, devant la demande croissante des entreprises, elle crée E³ Conseil, Expertise Economie Environnement, le premier cabinet de conseil en réduction de coûts entièrement spécialisé dans les charges financières liées à l'environnement et aux filières déchets.

Après s'être formée à l'éco-conception avec l'ADEME et CITEO et à la pratique des bilans GES (BEGES/ Bilan Carbone®), C. Chancrin déploie son expertise en matière de réduction des déchets avec ses équipes et partenaires pour accompagner les entreprises vers le « zéro déchet ».

Convaincue que la création de valeur est le meilleur levier pour limiter l'empreinte carbone des sociétés et les pollutions générées par leurs activités, C. Chancrin oriente systématiquement ses actions suivant sa devise « chaque économie réalisée par le producteur est une économie au profit de l'environnement ». Impliquée au quotidien auprès des entreprises qu'elle sensibilise, forme ou accompagne, elle les guide vers des solutions innovantes tant en matière de fiscalité que de gestion des déchets pour le déploiement de l'économie circulaire.

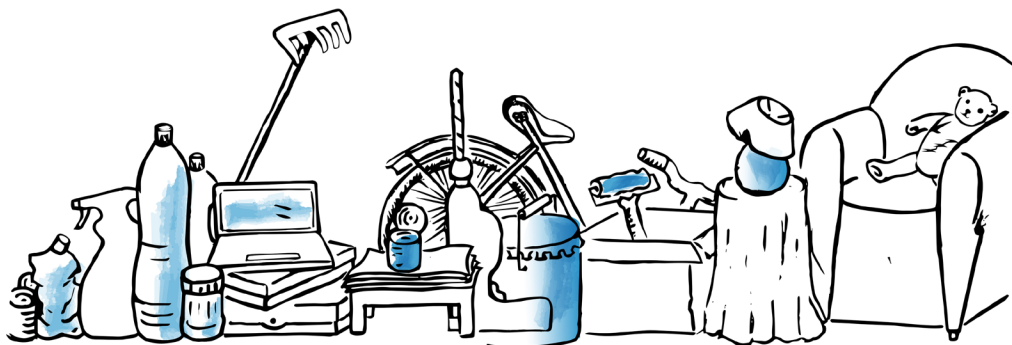


E³conseil

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX



www.e3conseil.com



E³ Conseil, 15 rue Tiquetonne 75002 Paris - + (33) 1 55 32 01 85 - contact@e3conseil.com

SARL au capital de 20 000 € - RCS Paris 489 822 411